

la Voix Sépharade

Bulletin du C.I.S. Neveh Chalom / Juin-Août 2022 / n°304 / Sivan-Eloul 5782

Shavuot



LE SPÉCIALISTE D'ISRAËL À LYON DEPUIS PLUS DE 50 ANS



Ailleurs Voyages Marietton



Vous n'avez pas encore choisi votre prochaine destination ?

**Nous sommes là pour vous conseiller
et vous accompagner avant, pendant et après votre voyage.**

Venez nous rencontrer

LYON 1 | Equateur Voyages - 4, rue de la République - 04 78 29 48 58

LYON 2 | 51, rue du Président Edouard Herriot - 04 78 37 31 72

LYON 3 | 152, rue Moncey - 04 78 62 35 74

LYON 3 | 18, rue Paul Bert - 04 78 60 64 10

LYON 9 | 34, rue Marietton - 04 78 83 50 65

VILLEURBANNE | 140, cours Emile Zola - 04 37 42 84 41

CALUIRE ET CUIRE | 6, avenue Pierre Terrasse - 04 78 08 43 73

Retrouvez toutes nos agences de voyages sur
ailleursvoyages.com

La Voix Sépharade

Bulletin du CIS Neveh Chalom N°304

Dépôt légal n°484-2001

Gérant directeur Daniel Pérez

317 rue Duguesclin – 69007 Lyon

Tél. 04 78 58 18 74

Site internet : www.nevehchalom.fr

Mail : info@nevehchalom.fr

Rabbin : Yaacov NEZRI 06 19 07 82 14

Président d'Honneur : Marc CHOURAQUI

Président : Daniel PÉREZ

Vice-Président : Joseph BENSOUSSAN

Secrétaire Général : Nino BELLAICHE

Actions Sociales Matan Basseter : Albert ATLAN et Jacques BOUAZIZ

Relations extérieures : Gérard BENHAMOU et Nino BELLAICHE

Culte : Joseph BENSOUSSAN et Serge LUZON

Comité des fêtes : Patrick LEVY et Nino BELLAICHE

Administrateur : Hervé DARAI

Sécurité et Jeunesse : Serge LUZON et Patrick LEVY

Communication : Jean-Jacques NABETH et Nathalie NABETH

Directrice du Talmud Thora : Yaël NEZRI

Secrétaire : Nathalie NABETH

Webmaster : Jean-Jacques NABETH

Rédaction :

Rabbin Yaacov NEZRI

Nathalie NABETH

Les textes contenus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs.

Impression :

Imprimerie Valley

9, rue Claudio Penet

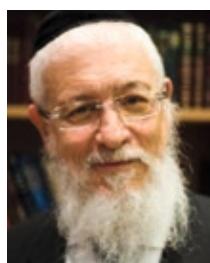
69003 Lyon

Tél. : 04 78 54 44 87

Réalisation de la couverture :

Jean-Jacques NABETH

SOMMAIRE



Message du Rabbin Yaacov Nezri	4
Message du Grand Rabbin Daniel Dahan	5
Le vrai sens de Chavouoth	6
L'Institut Culturel du Judaïsme	7
Consommer des aliments lactés	8
Brownies	9
Quiz Chavouoth	11
Club des Dames / Offices de Chaharith	13
Yom Haatsmaouth	14
Lag Baomer	15
Activités jeunesse	16
Chabbat Bat Mitsva / Rentrée Talmud Thora	17
Horaires de Chavouoth	18
Horaires des offices	19
Hommages à Julie Azoulay et David Aknin	20
Carnet familial et Hommage à Didier Romi	22
Limoudim	23



Le saviez-vous ?

Le Mikvé de Neveh Chalom est ouvert tous les jours.
Rendez-vous à prendre auprès de Yaël NEZRI 06 14 50 42 38
L'année du décès, une veilleuse est allumée à la mémoire du défunt.
Une plaque gravée au nom du défunt est apposée sous la veilleuse.
Renseignement au secrétariat du CIS.

PAIEMENT DES DONS EN LIGNE

Sur notre site internet rubrique paiement
www.nevehchalom.fr

Reçu Cerfa directement sur notre site
www.nevehchalom.fr

message du Rabbin Yaakov Nezri



*“Eternel, Notre Seigneur !
Ton nom est bien trop glorieux pour la terre !
Répands donc Ta majesté sur les cieux”* (Psaume 8, 2)

Lorsque Moïse monte au Sinaï afin de recevoir la Thora, c'est une véritable lutte qui s'engage entre lui et les anges. Les midrachim nombreux rapportent combien les anges se sont interposés entre Moïse et l'Eternel afin que Dieu renonce à donner la Thora à l'homme qui n'en est pas digne ; afin qu'il offre cette Thora aux créatures célestes pleinement acquises à la cause spirituelle. C'est dans ce contexte que le Psalmiste rapporte les paroles des anges : « Ton nom est bien trop glorieux pour la terre, répands donc ta splendeur dans les cieux... qu'est donc l'homme que tu penses à lui ? Le fils d'Adam que tu le protèges ? » (psaume 8, 2-5)

Dans un beau midrach, il est rapporté en détail le débat qui s'installe entre l'Eternel et les anges :

« **Les anges s'expriment devant Dieu : Maître du monde, il est préférable pour Toi de donner la thora aux créatures célestes. En effet, nous les anges, ne sommes-nous pas de saintes et pures créatures à l'image de Ta Thora qui est pure et sacrée. Ne sommes-nous pas éternels à l'image de Ta Thora, arbre de vie éternelle. Accorde donc cette thora au monde céleste et non à ce bas monde ni à ces basses créatures.** »

L'Eternel répond alors : La Thora ne peut être mise en application dans votre monde. En effet, chez les anges, point d'impureté, point de mort. Comment pourriez-vous donc mettre en application toutes les lois liées à l'impureté et notamment à celle du mort.

Toutefois, lorsque les enfants d'Israël trébuchèrent au moment de la faute du veau d'or et que les tables de la loi furent brisées, les anges se réjouirent et proclamèrent : cette fois-ci la thora nous reviendra.

Néanmoins, lorsque les anges aperçurent à nouveau Moïse sur le point de recevoir les secondes tables de la loi, ils s'interposèrent une fois de plus dans une totale incompréhension : Maître du monde, n'ont-ils pas transgressé la Thora où il est affirmé clairement : Vous n'aurez pas d'autre Dieu que moi ! L'Eternel répondit de façon claire et définitive : Vous passez votre temps à les accuser de différentes infractions, mais vous semblez oublier que votre comportement peut s'avérer être bien moins valeureux que le leur. En effet, lors de votre visite au premier des patriarches Abraham, n'avez-vous donc pas commis l'infraction de mélanger le lait et la viande ? Ainsi qu'il est dit : « Abraham prit le beurre, le lait et la viande qu'il avait préparés, présenta ces mets aux anges qui les consommèrent » (Genèse 18 - 8). Vous n'avez même pas su observer cette loi célèbre interdisant le mélange du lait et de la viande alors qu'un petit enfant tout juste rentré du Talmud Thora et à qui l'on présente ces deux aliments proclamera

avec force : La Thora nous interdit de mélanger ces deux aliments. »

Ce midrach met clairement en évidence notre supériorité par rapport aux anges certes êtres sacrés, mais qui ne peuvent mettre en pratique matériellement la Thora et les mitsvoth. Le midrach use d'une image qui nous interpelle où même un petit enfant est capable de déjouer les projets des anges par un argument de poids, afin que nous saisissions très clairement combien nous avons la chance inestimable de pouvoir mettre en application la thora et les mitsvoth.

En effet, si les anges revendiquaient clairement la partie théorique et ésotérique de la thora, ils savaient pertinemment qu'ils ne pourraient en aucune manière égaler l'homme quant à la mise en application de la thora et des mitsvoth. Ce privilège a été accordé exclusivement à l'homme. Aucune autre créature aussi spirituelle soit-elle ne peut pratiquer un judaïsme de l'action. Seul l'homme se voit confier cette double mission exaltante : étudier en profondeur les textes sacrés, puis mettre en application physiquement nos devoirs. Cette double dimension, nous l'évoquons très clairement dans les bénédictions du Chéma « **Donnez-nous l'intelligence pour comprendre, observer et mettre en application toutes les paroles de Ta Thora.** »

Pourquoi donc un tel privilège ? Somme toute l'argument des anges n'est-il pas implacable ? Comment donc un texte aussi sacré peut-il trouver sa place dans ce bas monde ?

En fait, la Thora nous permet de nous construire jour après jour. Elle permet à un être de chair et de sang de se sublimer et de se rapprocher toujours et un peu plus du Créateur. Or, il n'est d'autres moyens de progresser et de se réaliser qu'à travers les actions que nous accomplissons.

Les pieux sentiments, les plus belles réflexions philosophiques, n'ont jamais bâti un homme. Seul l'action physique dans toute sa force est en mesure de susciter en nous un élan spirituel qui se doit à son tour d'être exploité à travers notre étude. C'est cette alchimie entre l'action et

l'étude qui fait du peuple juif une nation exceptionnelle qui mérite pleinement de recevoir la sainte thora.

C'est la raison pour laquelle, lorsqu'arrive la fête de Chavouoth où nous célébrons le don de la Thora, nous insistons curieusement sur l'importance de la consommation des plats lactés. En effet, nous pourrions nous étonner de l'attention que l'on porte à cet aspect purement culinaire de la fête au moment même où nous fêtons notre ascension spirituelle à travers la sainte thora. En fait, cet usage ne fait que rappeler le principal argument dont nous avons usé dans le cadre de notre débat avec les anges. C'est précisément parce que nous avons des lois qui régissent de quelle manière nous consommons le lait et la viande que la thora ne peut concerner les anges. La loi juive nous interdit de consommer des plats lactés après avoir mangé de la viande. Il faudra attendre au moins six heures pour pouvoir consommer à nouveau du lait. Par contre, après avoir consommé du lait, il sera permis de manger de la viande après un rinçage méthodique de la bouche. C'est pourquoi à Chavouoth **nous débutons** précisément le repas par des plats lactés, en veillant ainsi à respecter l'ordre de consommation prévu par la loi juive (lait, puis viande et non le contraire). Cette mise en application de la loi culinaire met clairement en évidence le privilège exceptionnel qu'est le nôtre : **impacter tous les aspects de notre vie quotidienne par la pratique de la Thora et des mitsvoth ; sublimer par nos saintes actions tous les pans de notre existence.**

Permettez-moi donc en cette veille de Chavouoth de vous souhaiter de très belles fêtes empreintes de sainteté mais également agrémentées de spécialités culinaires. Je vous invite à cultiver les deux aspects de notre tradition (étude et pratique) en vous joignant à l'étude talmudique exceptionnelle que nous partagerons ensemble le samedi 4 juin veille de Chavouoth entre 19 h 30 et 21 h 45. Impatient de vivre avec vous le don de notre sainte thora, je vous souhaite tous mes vœux de Hag Saméah à vous et tous vos proches.



Pour une ouverture...

S'

il est un terme communément employé, pas toujours à bon escient d'ailleurs, c'est bien celui d'ouverture.

Or, la Torah nous enseigne le poids des mots, leur valeur, leur sens. Que veut-il donc dire ? Il peut, en réalité, avoir le sens...que l'on veut bien lui donner !

On pourrait ainsi penser que la société juive vit trop repliée sur elle-même, que dans les écoles religieuses les matières dites profanes n'ont pas une place suffisante. C'est sans doute vrai. C'est peut-être un tort, d'autant que le Gaon de Vilna⁽¹⁾ enseignait que toute étude de la Torah sans un complément minimum d'études scientifiques n'est que superficielle.

Un autre grand Maître du judaïsme, Rabbi Moshé Sofer (dit le 'Hatam Sofer')⁽²⁾ enseignait dans sa Yeshiva, les passages du Talmud relatifs au corps humain, en utilisant des planches d'anatomie. Les exemples abondent, dans toutes les générations, de grands maîtres du judaïsme qui ont été en contact des sciences dites profanes.

Par ailleurs, tout au bout de la société juive, on peut trouver des adultes avec un excellent niveau de culture scientifique et général, mais dont les connaissances en Torah sont plus que minimes. Les années passées au Talmud-Torah et dans les mouvements de jeunesse, voire quelquefois dans les écoles juives, n'auront pas suffi. Pourquoi et comment a-t-on pu en arriver à une telle situation ? Les raisons (sans aucun jugement de valeur) en sont complexes, multiples et variées. Peut-être, aussi, que les cours d'instruction religieuse ne doivent pas être pris que comme des cours préparatoires à la Bar ou Bat Mitswa.

En effet, le terme employé pour désigner ces cours est lourd de sens : Talmud Torah, littéralement étude de la Torah. C'est-à-dire un investissement maximal de tous parents, enfants et enseignants afin de créer un cercle vertueux. Afin d'arriver à une véritable connaissance de notre héritage spirituel : la Torah.

Cela constituerait à coup sûr une bénédiction pour tous ; et quelle bénédiction... Voir fleurir les graines semées, quel plus beau spectacle pour un jardinier quel qu'il soit ? Une bénédiction que l'on pourrait aisément qualifier de divine, à l'instar de la Bénédiction

des Cohanim (Prêtres)⁽³⁾. Une bénédiction où les Cohanim sont les vecteurs de la bénédiction Divine sur toute la communauté.

Or les Sages posent la question suivante. Quel est le mérite particulier dont peuvent se prévaloir les enfants d'Israël pour bénéficier de l'essence de cette fameuse bénédiction des Cohanim que l'on trouve dans sa conclusion : « Et il placera sur toi le Shalom » (la paix, la plénitude) ? Conclusion qui nous incite à tout faire pour mériter cette bénédiction. Comment y arriver ? Par le biais de l'étude de la Torah qui, seule, peut nous faire atteindre cette plénitude tant désirée. On en voit d'ailleurs la portée par l'explication qui nous est donnée de cette bénédiction extraordinaire.

Rabbi Yehouda nous enseigne que sa source se trouve dans l'épisode où D... demande à Abraham de sortir de sa tente pour compter les étoiles. Il lui dit alors : « Ainsi sera ta descendance ».

La bénédiction divine s'appliquera sur le peuple juif lorsqu'il se tiendra aux principes éducatifs d'Abraham qui a extirpé toute culture idolâtre de l'enseignement dispensé aux enfants en les habituant, dès leur plus jeune âge, à la pratique des bonnes actions.

Rabbi Nathan trouve une raison supplémentaire au programme de Rabbi Yehouda dans le fait que le peuple juif se raccroche aussi à Its'hak qui, lors de la 'Akéda (Ligature) a montré la voie de la Méssirout Nefesh (désir absolu d'accomplir la volonté

Divine) . C'est Its'hak qui se tient aux côtés de descendance, quelles que soient les situations morales, religieuses, ou politiques. C'est lui qui nous permet de tenir haut et fort le drapeau de la Torah comme signe de ralliement du 'Am Israël. C'est de nos Patriarches que nous devons nous inspirer, à quelques jours de Shavouot où nous fêtons le Don de la Torah, pour aller de l'avant. Tous ensemble, réunis dans un but commun : manifester une volonté réelle et concrète d'ouverture ...à la Torah !

'Hag Saméah à toutes et à tous



⁽¹⁾ Rabbin et décisionnaire Lituanien (Vilna 1720-1797)

⁽²⁾ Rabbin et décisionnaire Allemand (Francfort/le Main 1782-Pressbourg [Bratislava] 1840)

⁽³⁾ Nombres VI ; 22-27

⁽⁴⁾ Midrash Rabba

⁽⁵⁾ Genèse XV ; 5

⁽⁶⁾ Midé Shabbat béShabato par le Rav Binyamin Sharanski p.398-399

“Le vrai sens de Chavouot”

La fête de Chavouot qui aura lieu dans quelques jours, présente une particularité tout d'abord quant à son nom. En effet, alors que la fête de Souccot porte ce nom en référence aux cabanes habitées par les Juifs durant toute une semaine et que la fête de Pessa'h s'appelle « 'Hag Ha-Matsot » parce qu'on consomme des matsot sept jours de suite, le nom de Chavouot renvoie aux semaines écoulées depuis la Sortie d'Égypte, justement fêtée au premier soir de Pessa'h.



Fait significatif : la Torah n'a pas précisé la date du calendrier fixée pour Chavouot, et ce, à la différence des autres fêtes très précisément situées dans le temps.

ALORS D'OÙ VIENNENT CES PARTICULARITÉS ?

En nous basant sur un texte de la Guemara Ména'hot (page 65), il faut d'emblée rappeler que le fondement même de Chavouot constitue une réponse à toutes les fêtes des mouvements comme les Saducéens et autres Batusséens qui s'opposaient autrefois à la Torah orale (la Tora ché béal pé). En effet, ces derniers prenaient « à la lettre » le verset de la Torah écrite qui demande - au sens littéral - de commencer le compte de l'Omer « au lendemain du Chabbat », soit donc toujours un dimanche (yom richon en hébreu). Voilà pourquoi, selon leur comptage erroné, la fête de Chavouot intervenant 7 semaines plus tard tombait aussi un dimanche... Notons en passant que dans le christianisme - une religion ayant hérité des pratiques de ces deux sectes -, on a fixé un « lundi de Pâques » et un « lundi de Pentecôte », justement en se basant sur ce verset mal interprété. Le « yom richon » des Chrétiens s'étant déplacé du samedi au dimanche (comme jour de repos hebdomadaire), les deux fêtes en question - Pâques et la Pentecôte – tombent le lendemain de leur jour férié, soit chaque fois un lundi.

L'appellation « Chavouot » fait donc référence au temps. Dès le premier verset de la Torah, on nous indique : « Béréchit bara Elokim èt hachamaïm veèt haaretz » - que l'on traduit couramment par « Au commencement Dieu créa les cieux et la terre ».

Mais une petite précision d'importance : le terme « chamaïm » est traduit par certains maîtres comme le pluriel du mot « *cham* » (là-bas). Et donc, au tout début, Hachem a créé tous les « *cham* » de l'Histoire, à savoir

tous les buts et horizons de ce monde. Quant au terme « *eretz* », il vient de la racine « *ratz* » (courir vers). Voilà pourquoi l'expression « *Chamaïm vé-haaretz* » désigne une destination et le moyen d'y parvenir !

De plus, dans le plan de la Création du monde, il est dit : « *Chéchét yamim assa Hachem èt hachamaïm veèt haaretz* » (Dieu a créé les cieux et la terre). Or, il n'est pas écrit « *bé chéchét yamim* » (en six jours), mais bien « *chéchét yamim* » (six jours). Ce qui signifie que le « temps » de la Création est en soi une création divine ! En effet, le temps a été créé pour que l'homme lui donne un sens. Car en tant que tel, il n'est qu'une durée et un écoulement vides de sens. Or le but de la Torah est de nous aider à donner un sens au temps, à savoir : six jours pour agir, puis le « *yom ha-Chevii* », le « *Chabat d'Hachem* ».

Le plan de la vie de chacun consiste donc à devoir remplir le temps des six jours et à réussir à faire du Chabbat le but de notre vie. Comme le dit le Talmud, ce Chabbat est « *mé ein olam haba* », une sorte de préfiguration et d'avant-goût du Monde qui vient (olam haba) : c'est dans cette optique que l'homme doit organiser toute sa vie. Ce qui compte, ce n'est pas ce que nous « faisons » pendant les six jours (notre profession), mais le fait de savoir si nous avons bien perçu que le but de notre vie c'est d'organiser notre temps pour qu'il nous mène à la destination ultime du Chabbat de Dieu.

Ainsi, retrouvons-nous le vrai sens de Chavouot en tant que « *fête des semaines* » : un moment qui intervient après « *chéva chabbatot térimot* » (7 chabbatot pleins), une période de 7 semaines entières lors de laquelle - grâce au compte quotidien de l'Omer - l'être doit se travailler pour organiser son temps de manière à bien remplir sa vie et à monter « *l'échelle des qualités humaines* » (middot) de l'Omer, pour arriver enfin au Don de la Thora.

L'Institut Culturel du Judaïsme est ouvert !



Venez nombreux découvrir le judaïsme sous ses différents aspects : religieux, culturel et historique dans un espace moderne doté de nouvelles technologies.

Venez vivre une expérience unique en Europe !

Le monde juif ouvre ses portes ! Venez le découvrir

Réservations : par téléphone **04.12.04.05.18** ou par mail : contact@icj-lyon.org



OUVRIR LE MONDE JUIF À TOUS LES PUBLICS

L'Institut Culturel du Judaïsme a pour mission d'expliquer le judaïsme en termes clairs, de présenter les pratiques religieuses selon une approche dynamique et situer la place des juifs dans la société française.

Sa vocation est de lutter contre l'antisémitisme en répondant à toutes les questions que le grand public se pose sur la première religion monothéiste.

C'est dans cette optique que l'Institut Culturel du Judaïsme aspire à être un lieu d'échanges et de rencontres entre les différentes communautés sociales et religieuses qui composent notre société. En ouvrant nos portes, celles de la communauté juive et de notre foi au grand public, nous avons l'ambition de contribuer au renforcement des valeurs de la République française et particulièrement la Fraternité entre les citoyens de notre pays.

LUTTER CONTRE L'ANTISÉMITISME

Depuis des siècles l'antisémitisme se nourrit de préjugés. Crées par des pouvoirs religieux ou politiques, ils ont alimenté la haine du juif et ont transformé l'antisémitisme en outil de manipulation des populations.

Sans pays et sans défense, les juifs ont été les victimes idéales des totalitarismes politiques et religieux. Trop souvent désignés coupables des problèmes des sociétés dans lesquelles ils vivaient, ils ont été, selon les pays et les époques, massacrés, torturés, ghettoisés ou convertis de force.

En tuant près de 6 millions de juifs, les nazis ont donné à l'antisémitisme sa définition la plus extrême et la plus abjecte. Ces dernières années, la haine du juif est réapparue sous de nouvelles formes et a fait de nombreuses victimes en France et à travers le monde.

Qu'il s'agisse de l'antisionisme haineux ou de l'extrémisme obscurantiste et religieux, la haine du juif s'exprime de façon pernicieuse ou déclarée.

Le point commun entre les différentes formes de l'antisémitisme au cours de l'histoire ou dans l'actualité plus récente est l'ignorance. C'est la raison pour laquelle L'institut Culturel du Judaïsme s'est donné pour mission de pourfendre les préjugés en incitant les générations actuelles et futures à rencontrer le monde juif à travers sa culture et ses valeurs.

UNE APPROCHE PÉDAGOGIQUE DE LA TOLÉRANCE ET DU RESPECT

Le judaïsme n'est pas une religion prosélyte. Elle ne cherche pas à convaincre pour rallier le plus grand nombre à sa foi et ses pratiques.

La volonté de l'Institut Culturel du Judaïsme est donc simplement de présenter le monde juif selon une approche pédagogique pertinente et intéressante.

Le parcours proposé est organisé autour des thématiques suivantes :

- L'histoire du peuple juif
- La religion et les pratiques religieuses
- Les préjugés antisémites
- La place des juifs en France

À partir de films et d'animations vous pourrez découvrir les fondements du judaïsme, son histoire et ses principales fêtes religieuses.

Les objets du culte sont exposés sur de magnifiques stèles. Vous pourrez en découvrir le sens et l'usage grâce à de courtes vidéos explicatives.

Une salle de réalité virtuelle vous permettra de découvrir un shabbat en vous immergeant dans un office religieux à la Grande Synagogue de Lyon puis au cœur d'une famille juive.



CONSOMMER DES ALIMENTS LACTÉS

Il est de coutume de consommer des aliments lactés le premier jour de Chavouot.
Il y a plusieurs raisons à cette coutume :

- Lors de la fête de Chavouot, une offrande constituée de deux pains était apportée au Temple au nom de tout le peuple juif. Pour commémorer cela, nous prenons deux repas à Chavouot : d'abord un repas lacté, puis, après une courte interruption, nous prenons le repas de viande traditionnel de la fête.
- Lors du don de la Torah, les Juifs reçurent l'obligation d'observer toutes les lois alimentaires de la Cacherout. Comme la Torah fut donnée un Chabbat, il fut impossible d'abattre rituellement des animaux, ni de « cacheriser » les ustensiles de cuisine. Ainsi, ce jour-là, nos ancêtres consomment des produits laitiers.
- Une autre raison est que la Torah est comparée au lait nourrissant. En outre, le mot hébreïque pour lait est « 'halav ». La somme des valeurs numériques de chacune des lettres du mot 'halav – 8, 30, 2 – donne quarante. C'est précisément le nombre de jours que Moïse passa sur le mont Sinaï pour recevoir la Torah.



Décorer la maison avec des plantes vertes et des fleurs

Chavouot était la « fête de la récolte », il est de coutume de décorer sa maison et la synagogue avec des fruits, des fleurs et des plantes vertes. De plus, nos Sages relatent que, bien que le mont Sinaï soit une montagne rocailleuse située en plein désert, il se recouvre d'un tapis d'herbe et d'une multitude de fleurs lors du don de la Torah.

NOTE : Toutes les décosrations doivent être mises en place tôt la veille de Chavouot, avant le début de la fête, afin de respecter la sainteté du jour.

BROWNIE CHEESECAKE

Un brownie classique agrémenté de petites touches crémeuses de cheesecake. Voilà un gâteau original à tester d'urgence.



INGRÉDIENTS

1x 2x 3x

Pour 10 personnes

(1 moule de 20x20 + 6 moules à muffins)

Pour le brownie :

- 300g de chocolat noir à 60%
- 200g de beurre
- 5 œufs (300g)
- 140g de sucre roux
- 140g de farine

Pour la crème au fromage

- 80g de fromage blanc (ou à tartiner)
- 80g de fromage Canaan (ou de ricotta)
- 80g de crème de mascarpone à la vanille
- 1 œuf
- 40g de sucre
- Quelques gouttes de vanille (facultatif si votre mascarpone est déjà aromatisé)
- 1 c. à soupe rase de farine ou de féculle de maïs (Maizéna)

PRÉPARATION DU BROWNIE

Chemiser avec du papier sulfurisé un moule rectangulaire de 30X20cm. Préchauffer le four à 165°.

Dans un saladier, fouetter les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange devienne mousseux et blanchisse.

Dans une casserole faire fondre le chocolat et le beurre à feu doux ou au bain-marie. Quand ce mélange est fondu, l'incorporer délicatement au mélange œufs + sucre puis ajouter la farine.

Préparation de la crème au fromage

Dans un saladier, mélanger le fromage blanc, la crème de mascarpone (la vanille liquide si vous en mettez), la ricotta, le sucre puis l'œuf. Tout comme pour un cheesecake classique il faut juste mélanger pour obtenir une consistance homogène, pas plus.

Montage du gâteau

Verser dans le moule les 2/3 de la pâte à brownie puis avec une cuillère pour répartir à certains endroits 1/3 de la crème au fromage.

Recouvrir du reste de pâte à brownie puis terminer par de petites touches de crème au fromage à laquelle vous ferez des marbrures à l'aide d'un couteau fin (comme pour un gâteau marbré).

Enfourner 18-20 minutes. Le brownie va former sa croûte caractéristique et la crème au fromage va se figer. Laisser refroidir une quinzaine de minutes hors du four puis couper en carrés

Astuce organisation

Dans la mesure où il contient de la crème au fromage, il est préférable de conserver ce brownie-cheesecake au réfrigérateur. Pensez à le sortir environ 20 minutes avant de le déguster afin qu'il retrouve sa texture ou réchauffez-le quelques instants.

Si vous réalisez une partie du brownie cheesecake en version mini dans des moules à muffins, comme moi, il faudra réduire un peu le temps de cuisson (vérifier avec un cure dent, il doit ressortir presque sec).



140 rue Dedieu - 69100 Villeurbanne
TÉL. 04 78 03 24 79 • FAX 04 78 68 07 87
EMAIL : lillymarket@free.fr

- Service livraison gratuit (à partir de 100€)
- Rayon fruits et légumes
- Carte de fidélité : cumulez des points pour bénéficier de remises
- Profitez des baisses des prix toute l'année

HORAIRES

- Lundi au Jeudi : 9H-20H non stop
- Vendredi : 8H-14H (hiver) - 8H-15H (été)
- Dimanche : 9H-20H non stop

La direction et toute l'équipe de Lillymarket vous souhaitent de bonnes fêtes de CHAVOUOTH

NOUVEAU MAGASIN ECULLY : 6 avenue de Veyssière tél 04 72 48 82 44

04 78 17 35 40

AVendôme Assurances

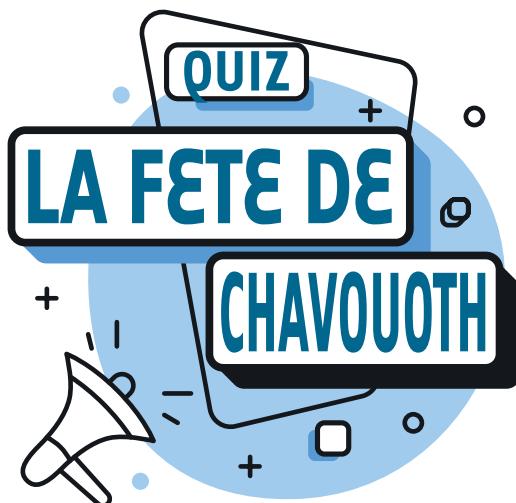
Courtier d'Assurances Professionnelles & Particuliers

Valérie AZOULAY

Auto,
Habitation,
Locaux professionnels

Complémentaire santé,
Assurances de prêts,
Prévoyance

contact@assurancesvendome.fr



1 - Quel événement marquant la fête de Chavou'ot commémore-t-elle ?

- La sortie d'Égypte
- Le don de la Torah
- Le nouvel an juif

Le don de la Torah constitue la création et la formation officielle du peuple juif. Ce jour là, tout le peuple uni "comme un seul homme et avec un seul cœur", a choisi d'accepter le joug des Mitsvot, en déclarant : "Na'assé Vénichma" [nous ferons et nous comprendrons]. Par ailleurs, ce jour historique est unique dans toute l'histoire de l'humanité, car il constitue la seule révélation divine faite à tout un peuple (et non à un seul homme, comme c'est le cas dans les autres religions). Chaque année, lors de la fête de Chavou'ot, nous renouvelons notre acceptation de la Torah et cette alliance avec Dieu.

2 - Quel jour du calendrier hébraïque la fête de Chavou'ot est-elle célébrée ?

- Le 1^{er} et le 2 Tichri
- Le 8 Sivan
- Le 6 Sivan

C'est le 6 Sivan de l'an 2448 de la création du monde, un jour de Chabbath, que Dieu se dévoila au peuple juif, lui transmit Sa Torah, et scella ainsi Son alliance éternelle avec lui. La fête de Chavou'ot tombe le 6 Sivan en Israël, et le 6 & 7 Sivan en Diaspora.

3 - Combien de personnes physiques ont assisté au don de la Torah ?

- 100 000
- 600 000
- 3 millions

Ce sont plus de 3 millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont assisté à la révélation Divine au mont Sinaï. Et 600 000 âmes, départagées entre les différentes personnes, étaient présentes ce jour là.

4 - Qu'est-ce que "Chavou'ot" signifie en hébreu ?

- Semaine
- Mois
- Jour

En hébreu, "Chavou'ot" signifie "semaines", en lien avec les 7 semaines de préparation entre la sortie d'Égypte (Pessa'h) et Chavou'ot, le don de la Torah. Cette fête est aussi appelée 'Hag Hakatsir (fête célébrée à l'époque de la moisson) et Yom Habikourim (jour à partir duquel il est possible de consommer la nouvelle récolte des 7 espèces de fruits après avoir apporté au Temple les prémices de ces récoltes).

5 - Combien de bougies les femmes doivent-elles allumer ?

- 2
- 1
- 3

Avant l'entrée de la fête, les femmes allument 2 bougies. Si elles allument après la nuit, elles devront allumer leurs 2 bougies à partir d'une flamme existante (par exemple une bougie déjà allumée avant la nuit). En dehors d'Israël, la fête de Chavou'ot dure 2 jours, il faudra donc veiller à allumer avant la nuit une bougie longue durée (de 24h ou 48h), à partir de laquelle on pourra allumer les 2 bougies le lendemain soir, pour le second jour de fête.

Voici un petit quizz pour tester vos connaissances sur la fête de Chavou'ot (ses origines, ses coutumes, ses lois...), et découvrir (ou revoir) les éléments essentiels à connaître sur cette magnifique fête. Bonne chance à toutes et 'Hag Saméa'h !

6 - L'une des coutumes les plus marquantes de cette fête est de...

- Consommer des aliments lactés
- Tremper la pomme dans le miel
- Danse avec la Torah à la synagogue

Il est d'usage de consommer des aliments lactés pendant la fête (soit le soir, soit le lendemain matin avant le repas du midi, selon les coutumes), en souvenir des Bné Israël qui avaient fait de même après avoir reçu la Torah - ils n'avaient pas encore rendu leurs marmites Cachères afin de pouvoir y cuire de la viande. La Torah est également comparée au lait, aliment riche et qui fait vivre le nouveau-né, comme le peuple juif, au moment du don de la Torah.

7 - Que fait-on toute la nuit de Chavou'ot ?

- On mange un repas en l'honneur de la fête
- On prie pour remercier Hashem de nous avoir fait don de Sa Torah
- Les hommes veillent toute la nuit pour étudier la Torah

Le soir de la fête, les hommes ont l'habitude de veiller et d'étudier la Torah toute la nuit, pour réparer les fautes des Bné Israël qui ont dormi la nuit précédant le don de la Torah... c'est Dieu Lui-même qui avait dû les réveiller. Renseignez-vous sur les synagogues à proximité qui organisent des cours cette nuit-là, afin de participer à cette grande Mitzva, porteuse de nombreuses bénédictions ! Rabbi Haim Vital (l'élève du Ari zal) disait que tous ceux qui veillent sans dormir un seul instant peuvent être assurés d'être préservés durant l'année entière du moindre désagrément.

8 - Avec quoi a-t-on l'habitude de décorer la synagogue le jour de Chavou'ot ?

- Des bougies
- Des ballons
- Des fleurs et des plantes

La coutume est de décorer la synagogue avec des fleurs et des plantes, en souvenir du mont Sinaï qui s'était couvert de fleurs en l'honneur du don de la Torah.

9 - Quel texte avons-nous l'habitude de lire à la synagogue lors de cette fête ?

- Chir Hachirim
- Méguilat Ruth
- Méguilat Esther

Il est coutume que chacun lise le livre de Ruth (si besoin en français ou en phonétique), en souvenir du roi David, un de ses descendants, qui naquit à Chavou'ot, et quitta ce monde le même jour, 70 ans plus tard. D'après certains de nos maîtres, c'est aussi pour nous montrer l'exemple de Ruth qui se convertit pour rejoindre le peuple Juif.

10 - Qui a l'obligation d'écouter la lecture des 10 commandements le jour de Chavou'ot ?

- Les hommes
- Les femmes
- Les 2

Pendant l'office du matin, il y a une obligation pour les hommes d'écouter la lecture de la Torah au cours de laquelle on lit les 10 commandements, pour se rappeler cet événement unique du don de la Torah. C'est aussi le moyen de montrer aujourd'hui (et chaque année ce jour là) notre engagement de continuer à observer les lois données au mont Sinaï. Même si elles n'en ont pas l'obligation, les femmes peuvent bien sûr aussi aller à la synagogue pour ce moment important.



A partir de 8 ans

**Le CIS Neveh Chalom
te propose une sortie à WALIBI**

DIMANCHE 12 JUIN 2022



RDV A 8 H 30 NEVEH

PAF : 35 €

(merci de prévoir le repas de midi)

Casquette et gourde eau

**Encadrement assuré par
nos animateurs compétents**



nombre de places limitées

Retour : 18 h 30 NEVEH

**Inscription sur le groupe WhatsApp ou auprès du secrétariat
CIS 317 Rue Duguesclin 69007 LYON Tel 04 78 58 18 74**



Rejoignez le club des dames

**Tous les lundis après-midi
DE 14 H 00 A 17 H 00**

Les dames séniors peuvent rejoindre le groupe de notre Club des Dames pour des activités jeux de cartes : rami, bridge et jeux de société autour d'un goûter, thé et gâteaux. Ambiance familiale

**Pour tous renseignements, merci de contacter
Mireille au 06 60 62 94 16**
ou le secrétariat du CIS

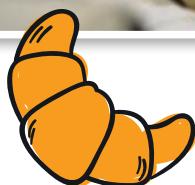
OFFICE DU MATIN

**Tous les matins,
office de Chaharith à 7h**

Le dimanche, office Chaharith à 8h

A l'issue de l'office, vous pouvez offrir le petit-déjeuner pour l'élévation de l'âme de vos chers disparus où pour la guérison d'un de vos proches

Venez nombreux compléter le minyane



**הסוכנות היהודית
LAGENCE JUIVE
POUR ISRAËL**
אופק
ישראל
Chacun de nous, ensemble.

0 800 916 647
www.agencejuive.org

*L'Agence Juive
vous accompagne dans tous
vos projets d'Alyah*

 +33 7 49 85 46 10
 Agence juive  Agence_juive
 Agence juive



YOM HAATSMAOUT 2022

Yom Ha'atzmaout, est la fête de l'indépendance de l'État d'Israël dont le discours fut prononcé en 1948 à Tel Aviv par David Ben Gourion (président de l'Agence juive qui devint le Premier ministre du pays). La journée de Yom Haatsmaout démarre par la traditionnelle cérémonie d'allumage de la torche au mont Herzl à Jérusalem, suivie d'une parade des avions de chasse et des hélicoptères de l'armée de l'air et se termine par de grandes fêtes.

Jeudi 5 mai 2022, 4 Iyar 5782 du calendrier hébraïque, Israël a fêté Yom Haatsmaout en l'honneur des 74 ans d'existence ! Tout le pays était en fête, déjà à partir de la veille au soir. Le jour d'avant, mercredi 4 mai 2022, les Israéliens ont rendu hommage à tous ceux qui sont tombés – militaires, policiers, victimes d'attentat – pour défendre le pays, à travers de nombreuses cérémonies dans les cimetières militaires et ailleurs.

Mais seuls les Israéliens savent passer des larmes à la fête, comme cela se fait entre Yom Hazikaron et Yom Haatsmaout. Mercredi soir, la fête battait son plein dans tout le pays et tous les quartiers avec des concerts et beaucoup de musique. Jeudi il y eu évidemment le traditionnel barbecue sur un bout de pelouse ou de plage au milieu des centaines d'autres israéliens.



Nous aussi, après ces années de Covid, nous avons eu la joie de pouvoir fêter dignement Yom Haatsmaout à Neveh Chalom.

Et quel plaisir pour tous d'être là, tous réunis pour commémorer le 74^{ème} anniversaire de l'Indépendance de l'Etat d'Israël ! Et pourquoi pas reprendre nos vieilles habitudes, avec notre équipe de choc, en l'occurrence Claude et Mireille, mais également Andrée et Gérard, sans oublier notre chère Marcelle, mais également Yael et Nathalie. Alors, c'est décidé et nous voilà lancé dans tous les préparatifs de cette belle fête !

Section friture : Claude et Gérard, puis découpage des légumes et fruits : toutes les dames présentes.

Magnifiques tables aux couleurs d'Israël. Falafels, frites, aubergines, pitoth et salades ont agrémenté ce copieux buffet qui a fait le régal de tous.

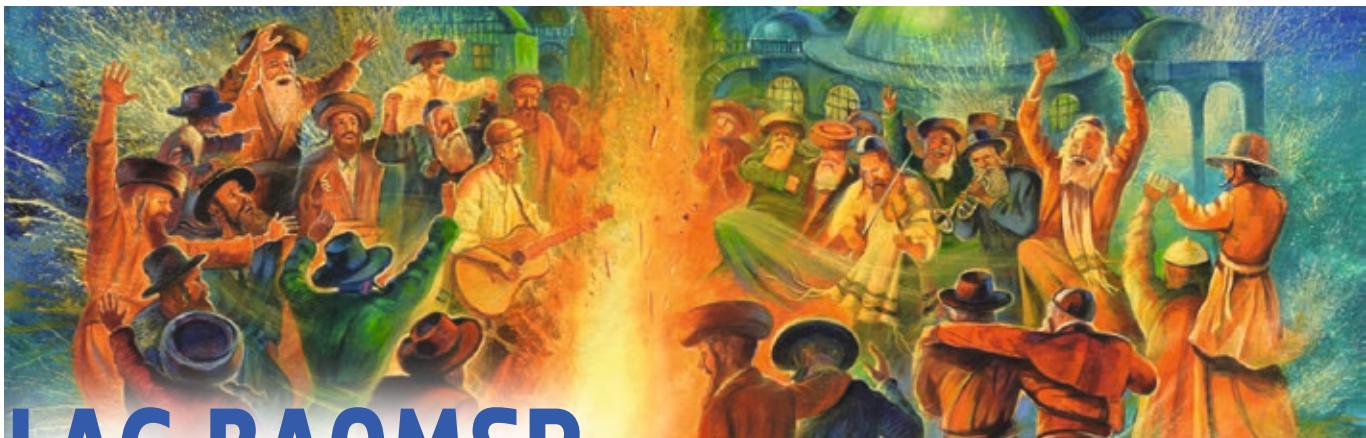
Les offices solennels ont été dirigés bien évidemment par notre rabbin Yaacov Nezri.

Enfin ce moment partagé part tous nous a donné du baume au cœur.

Merci à Mr Atlani, qui contribue généreusement à chaque fois par son soutien permanent. Merci à tous les participants pour leur présence

A très vite
Nathalie





LAG BAOMER

Rabbi Chimone bar Yo'haï, qui vécut au 2^{ème} siècle de l'ère commune, fut le premier à enseigner publiquement la dimension mystique de la Torah connue sous le nom de « *Kabbalah* ». Il fut l'auteur de l'œuvre de base de la *Kabbalah*, **le *Zohar***.

Nous comptons quarante-neuf jours entre Pessa'h et Chavouot. Le 33^{ème} jour du compte de l'Omer rappelle la *Hiloula* (décès) de Rabbi Chimone Bar Yo'haï qui avait demandé que cette date soit célébrée comme un jour de joie (puisque il y avait achevé de façon parfaite sa mission sur terre). Ce jour marque une pause dans la période de deuil instituée à cause d'une terrible épidémie qui avait frappé les disciples de Rabbi Akiba.

Bien que le jour de décès d'un *Tsadik* soit un jour de pénitence, une exception a été faite pour ce 18 *Yiar*, selon la volonté même de Rabbi Chimone ben Yohaï. Un usage très ancien veut qu'on allume des lumières sur la tombe du Rabbi, en présence d'une foule nombreuse, le *Lag Baomer*. Avec le développement, sous l'impulsion en particulier de Rabbi *Yts'hak Louria* (le célèbre « *Ari* ») et de ses disciples, de l'étude du *Zohar* et de la *Cabale*,

la célébration du *Lag Baomer* prit une importance croissante. Elle se répandit dans les centres juifs de Pologne et de Russie où les grands maîtres du *Hassidisme* en firent une véritable fête. A Loubavitch, on se rendait dans les champs : c'était une journée de réjouissances et de miracles.

Du temps qu'il vivait, on avait coutume de dire : « Heureuse l'époque où se trouve un homme comme Rabbi Chimone Bar Yo'haï ». **Et aujourd'hui encore des dizaines ou centaines de milliers de juifs vont en pèlerinage sur sa tombe le jour anniversaire de sa mort (le 18 *Yiar*, 33^{ème} jour de l'Omer) pour y prier.**

Rabbi Chimone Bar Yo'haï est l'un des hommes les plus remarquables qui aient jamais vécu, et il y en a très peu à qui les contemporains aussi bien que la postérité aient accordé autant de considération.

Ce mercredi soir 18 mai, à Neveh Chalom, nous avons, nous aussi, honoré la mémoire de ce grand *Tsadik*, en présence d'une très nombreuse assemblée. Grâce à une organisation rigoureuse, nous avons permis à nos très généreux fidèles de passer un moment unique de sainteté dans une ambiance conviviale.

Une très belle *hilloula*, orchestrée par notre sympathique et apprécié rabbin *Nezri*, et animée par notre ami et administrateur *Serge Luzon*, sans oublier le management de *Nathalie aidée*, comme à l'accoutumé, par nos chers amis *Claude* et *Mireille Attali*.

Merci à tous d'avoir participé à ce moment si précieux et prions pour que le mérite de nos vénérés saints nous protège dans toutes nos actions et nous permette de rester en très bonne santé. Amen.



Les dimanches de folie de la jeunesse à Neveh Chalom



La célébration de la Bat Mitsva

Spécialité de notre communauté

Comme chaque année, la célébration des Bnot Mitsva constitue un événement majeur de la vie communautaire et du programme du Talmud Thora.

En effet, tout au long de l'année, les jeunes filles suivent un enseignement méthodique autour de la place prépondérante qu'occupe la femme dans le judaïsme. Elles parcourent l'histoire de ces grandes femmes bibliques qui ont dirigé le peuple juif. Elles étudient les différentes lois qui concernent la femme juive. Cet enseignement se fait dans une atmosphère conviviale et d'équipe.

Aussi, le vendredi 6 mai et le samedi 7 mai, ont-elles partagé ensemble un chabbat plein au domicile du rabbin Nezri et de son épouse. Grand moment de cohésion et de sainteté du chabbat, elles ont pu prendre part au repas du chabbat, ses chants, ses enseignements de Thora. Elles ont pu échanger sur leur expérience scolaire et religieuse, étudier et participer à un cours de Thora par Yael Nezri pour enfin se délecter et prendre du plaisir autour de jeux de société. Bien entendu, leur présence samedi matin à l'office de Neveh Chalom a permis à la communauté de réaliser combien nous voulons honorer la Bat Mitsva au même titre que la Bar Mitsva.



Dimanche 8 mai, nos jeunes filles ont concocté les pains du chabbath avec leur maîtresse Mikhal, s'initiant ainsi à la tradition ancestrale de préparation des Halloth.

Tout au long de l'année, nos jeunes filles suivent une

préparation rituelle des différentes prières. Ainsi, **le dimanche 19 juin**, la cérémonie des Bnot Mitsva vient couronner

cette magnifique année. En présence des familles, cette cérémonie religieuse s'articule autour de deux grands moments. D'une part, la récitation collective des prières, puis dans un second temps, chaque fille prononce un discours sur un thème soigneusement choisi. Le discours est préparé avec les parents de chaque fille, puis validé par le rabbin.

Ce Dvar Thora prononcé avec enthousiasme et engagement met à l'honneur les jeunes filles qui entrent dans le monde des Mitsvoth.

Portées par leur famille et encouragées par le rabbin et son épouse Yael et leur enseignante Mikhal, les Bnot Mitsva vivent ainsi un moment communautaire inoubliable.

La communauté souhaite un très grand Mazal Tov à Léa, Salomé, Eden et Shirel.



POUR QUE NOS ENFANTS VIVENT PLEINEMENT UN JUDAISME AUTHENTIQUE

Dès à présent

Inscrivez vos enfants au Talmud Thora de Neveh Chalom (5 - 13 ans)

De la Kita Gan à Bar et Bat Mitsva

Pour l'année 2022 – 2023

Rentrée : Dimanche 4 septembre 2022 à 9 h 30

Bénéficiez d'un enseignement de qualité par une équipe pédagogique expérimentée

Dans un cadre chaleureux et studieux

Inscriptions auprès de Yael NEZRI 06 14 50 42 38

Ou auprès du secrétariat 04 78 58 18 74



HORAIRES DE CHAVOUOTH

VENDREDI 3 JUIN :

Allumage 19 h 48 – 20 h 10

Minha 19 h 15

SAMEDI 4 JUIN : Chabbat BAMIDBAR

Veille de Chavouoth

Chaharith : 8 h 30 Minha : 18 h 45

Etude talmudique approfondie de Chavouoth de 19 h 30 à 21 h 45

Arvith de Chavouoth : 21 h 45

Fin de chabbat : 22 h 23

Allumage de Chavouoth : après 22 h 23

DIMANCHE 5 JUIN : 1^{er} jour de Chavouoth

Chaharith : exceptionnellement 9 h 00

Minha : 19 h 30 Arvith : 20 h 15

LUNDI 6 JUIN : 2^{ème} jour de Chavouoth

Chaharith : exceptionnellement 9 h 00

Minha : 20 h 30

Fin de la fête : 22 h 25



Horaires des offices

SEMAINE MATIN : 7 h 00 – Récitation du Kaddich : 7 h 15

DIMANCHE MATIN ET JOURS FERIES : 8 h 00 – Récitation du Kaddich : 8 h 15

SAMEDI MATIN : 8 h 30

SEMAINE	Allumage des Nérot entre les deux horaires	Paracha	Fin du chabbat
10 juin	19 h 52 – 20 h 10	NASSO	22 h 29
17 juin	19 h 55 – 20 h 10	BEHAALOTEKHA	22 h 32
24 juin	19 h 57 – 20 h 10	CHELA'H LEKHA	22 h 34
1 juillet	19 h 57 – 20 h 10	KORA'H	22 h 32
8 juillet	19 h 55 – 20 h 10	HOUKAT	22 h 28
15 juillet	19 h 52 – 20 h 10	BALAK	22 h 23
22 juillet	19 h 47 – 20 h 00	PINHAS	22 h 15
29 juillet	19 h 41 – 20 h 00	MATOT MASSE	22 h 05
5 août	19 h 33 – 20 h 00	DEVARIM HAZON	21 h 54
12 août	19 h 25 – 20 h 00	VAETHANAN NAHAMOU	21 h 42
19 août	19 h 16 – 20 h 00	EKEV	21 h 30
26 août	19 h 06 – 20 h 00	REEH	21 h 15
2 sept.	18 h 55 – 19 h 55	CHOFTIM	21 h 03
9 sept.	18 h 42 – 19 h 40	KI TETSE	20 h 48
16 sept.	18 h 33 – 19 h 28	KI TAVO	20 h 35
23 sept.	18 h 21 – 19 h 15	NITSAVIM	20 h 20

Minha vendredi	Minha chabbath	Minha semaine
19 h 15	20 h 30	19 h 30
19 h 15	20 h 30	19 h 30
19 h 15	20 h 30	19 h 30
19 h 15	20 h 30	19 h 30
19 h 15	20 h 30	19 h 30
19 h 15	20 h 30	19 h 30
19 h 15	20 h 30	19 h 30
19 h 15	20 h 20	19 h 20
19 h 15	18 h 30	19 h 15
19 h 15	20 h 00	19 h 10
19 h 00	19 h 50	19 h 00
19 h 00	19 h 40	19 h 00
19 h 00	19 h 30	19 h 00
19 h 00	19 h 15	19 h 00
19 h 00	19 h 00	19 h 00
19 h 00	18 h 50	19 h 00

Allumage des Nérot de Chabbat entre les deux horaires.

Durant la période estivale suivre l'heure d'allumage qui correspond à l'accueil du Chabbat dans notre communauté

ROCH HODECH TAMOUZ :

Mercredi 29 juin

Jeudi 30 juin

JEUNE DU 17 TAMOUZ :

Dimanche 17 juillet

Début du jeûne : 4 h 05

Chaharith : exceptionnellement 9 h 00

Minha : 20 h 30

Fin du jeûne : 22 h 11

ROCH HODECH AV :

Vendredi 29 Juillet

SEMAINE MAIGRE :

du samedi soir 30 juillet à partir de 22 h 05

A dimanche soir 7 août après 21 h 42

VENDREDI 6 AOÛT :

Minha 19 h 15

Allumage entre 19 h 33 et 20 h 00

SAMEDI 7 AOÛT : Chabbat HAZONE - Veille du 9 AV

Chaharith : 8 h 30 Minha : 18 h 30

Début du jeûne : 21 h 02

Fin de chabbat : 21 h 54

Arvith du 9 AV : 22 h 15

DIMANCHE 7 AOÛT : Jeûne du 9 AV

Chaharith : 9 h 00 Minha : 20 h 00

Fin du jeûne : 21 h 42

ROCH HODECH ELOUL :

Samedi 27 Août et dimanche 28 Août

Lundi 29 août : 1^{er} jour des selihot à 6 h 15

HOMMAGE À JULIE AZOULAY

Mme Julie Azoulay était la maman de Madame Joelle Zafrani et Messieurs William et Thierry Azoulay, membres très connus de la communauté juive de Lyon, généreux soutiens de Neveh Chalom et fidèles assidus aux offices.

Les épreuves n'avaient pas épargné la défunte. Ella avait eu la douleur de perdre jeune son époux Yéhouda Zal (1995). Quelques mois avant son décès, elle avait perdu aussi son frère Yaakov et sa mère Sadie.

Les épreuves dues à son veuvage l'avaient rendue plus forte.

Tout comme ses parents avant elle, elle avait appris que l'abattement et la résignation ne sont pas des valeurs juives. Elle avait continué à prodiguer le meilleur à ses enfants et surtout veillé à leur transmettre le sens de nos valeurs.

Aussi, ses enfants et petits enfants l'entouraient du plus grand respect et du plus grand dévouement.

La très nombreuse assistance qui a assisté à son inhumation montre combien la famille Azoulay est estimée dans la communauté.

Tehi Nishmatah Tséroura Bitsror Ha Haayyim

Joseph Bensoussan

HOMMAGE À DAVID AKNIN (Z.L) 1926-2022

C'est avec une réelle et sincère émotion que sa famille, ses proches et ses amis, ont accompagné vers sa dernière demeure ici-bas à Saint-Fons, **David ben Aïch Aknin (Z.L)**, qui nous a quittés le 30 mars dernier, à l'âge respectable de 96 ans. David était l'aîné d'une fratrie de quatre enfants et le père de deux fils, Daniel et Joël, et de deux filles Marie-Hélène et Fernande.

Sa personnalité attachante et bienveillante n'a laissé que de bons souvenirs à tous ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer. David – alav ha shalom- était un homme discret, dévoué, généreux et humble qui a beaucoup œuvré au niveau communautaire, notamment à la présidence de l'association de bienfaisance Matan Basseter de Néveh Chalom, et de l'Amicale des déportés d'Auschwitz.

Il possédait par ailleurs un talent unanimement reconnu pour la poésie et l'écriture. A cet égard, des historiens se sont inspirés de ses nombreux et précieux écrits pour retracer l'histoire de la communauté de Saint-Fons où il a vécu avant la seconde guerre mondiale, aux côtés de ses parents originaires du Maroc.

Puisse-t-il désormais reposer en paix au Gan Eden. Avec nos pensées les plus affectueuses et toute notre compassion pour tous les siens, notamment son épouse Mireille, ses enfants, petits-enfants et sa sœur Sarah.

Frédéric Amar

PFK est situé dans le centre de Villeurbanne et nous intervenons sur toute la région lyonnaise.

55 rue du 4 aout 1789, Villeurbanne 69100

**POMPES FUNÈBRES
ISRAELITES KAIM**



RESPECT DE LA HALAKA, LECTURE DE TEHILIMS,
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

**CAVEAUX, MONUMENTS, INHUMATIONS, EXHUMATIONS, PLAQUES, GRAVURES,
CONTRATS OBSÈQUES, TRANSFERT EN ISRAËL**

06 29 70 44 19

04 78 93 74 29

WWW.POMPESFUNEBORESKAIM.FR

contact@pompesfunebreskaim.fr



MILLET MARBRE

Marbrerie Funéraire

Spécialistes funéraires au service de la communauté

Direction MARTY

Chemin du Cimetière - 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

Tél. 04 78 35 05 84

Carnet familial



BAR MITSVAH

David, fils de Mme Déborah BENOUESSAN, petit fils de Mr et Mme Gérard DAHAN, le 30 avril 2022

BAT MITSVAH

Léa, fille de Mr et Mme David DESNOS, petite fille de nos amis Mr et Mme Roger AMSALLEM

Eden, fille de Mr et Mme Franck FASSI

Salomé, fille de Mr et Mme Jonathan MESKEL, petite fille de nos amis Mr et Mme Gérard ATLANI

Shirel, fille de Mr et Mme Patrick et Sandrine LEVY

*Mazal Tov et Hatsla'ha
aux jeunes Bar et Bat mitsvah.*

MARIAGES

Cyril, fils de Mme Marcelle CHEMAMA, avec **Séphora** AMSELLEM, fille de Fortunée HAZOUT, le chabbat du 9 juillet 2022

Esther, fille de Colette BENITAH avec **Ilan**, fils de Mr et Mme Joseph BRAMI, le 13 juillet 2022

Sarah, fille de Mr et Mme Hervé DARAI, avec **Rudy**, fils de Mr et Mme Thierry DANA, le 21 août 2022
Nos sincères félicitations à nos amis et dévoués Hervé et Joelle DARAI.

Tous nos vœux de Mazal Tov aux mariés et familles DARAI et DANA

Rudy, fils de Serge DAHAN et Murielle OBADIA, avec **Julia**, fille de Mme Corinne BARANES, le 4 septembre 2022.

Toute notre gratitude à Serge Dahan pour son dévouement pour la communauté et sa gentillesse. Puissent vos enfants et petits-enfants vous combler de bonheur et de satisfaction à vous, tous vos proches et familles DAHAN, OBADIA et BARANES

Mazal Tov aux jeunes mariés et félicitations à leurs familles.

DÉCÉS

Raymonde BENGHOZI, née BENAYOUN, 100 ans, 14 février 2022, Marseille

Jacob NABET, 94 ans, 18/03/2022, Villeurbanne

René AMAR, 73 ans, 21/03/2022, Pierre Bénite

Laurent BEN HAIM, 85 ans, 3/04/2022, Lyon 9^{ème}

Colette PITCHON née CHEKROUN, 84 ans, 10/04/2022 Lyon 5^{ème}

Denise TAIEB née AMRAM, 92 ans, 26/04/2022, Villeurbanne

Danielle DAHAN, née ITTAH, 78 ans, 30/04/2022, Villeurbanne

Esther BOUAZIZ, née HARFI, 93 ans, 10/04/2022, Lyon 3, maman de nos amis Jacques BOUAZIZ et Evelyne BENHAIM

René KLEINER, 79 ans, 9/05/2022, Brignais

Irène MOUTAL, née EMIR, 80 ans, 9/05/2022, Villeurbanne

Qu'Hachem les bénisse et apporte réconfort et courage aux familles



Julien, Margaux, Ilana, Sacha, Véronique Romi et Suzanne Zarco ont l'immense douleur de vous annoncer le décès de leur père, mari et neveu **Didier Romi Isaac Ben Sarah** à l'âge de 68 ans ce lundi 9 Mai 2022 à Boulogne-Billancourt. Les obsèques ont eu lieu le Mardi 10 Mai au cimetière de Pantin. Durant la première partie de sa vie, à Lyon, il était l'un des piliers de Neveh Shalom.

Limoudim

01	François CHEKROUN	mardi 31 mai 2022
01	Huguette TEBOUL	mardi 31 mai 2022
01	Michèle NABET	mardi 31 mai 2022
02	Esther CHEKROUN	mercredi 1 ^{er} juin 2022
03	Lucette COHEN	jeudi 2 juin 2022
03	Nissim JOUD	jeudi 2 juin 2022
03	Gabriel SEBBAN	jeudi 2 juin 2022
04	Eveline DJAN	vendredi 3 juin 2022
04	Zelda SÄNZ DE HERMUA	vendredi 3 juin 2022
04	Anna TORDJEMAN	vendredi 3 juin 2022
04	Fortunée GUENOUN	vendredi 3 juin 2022
08	Esther FARADJI	mardi 7 juin 2022
06	Angela BENJAMIN	dimanche 5 juin 2022
07	Diamante BENHAMOU	lundi 6 juin 2022
07	Prosper MALKA	lundi 6 juin 2022
08	Semha DODISCO	mardi 7 juin 2022
09	Lina SABAH	mercredi 8 juin 2022
09	Louna AGI	mercredi 8 juin 2022
09	Hassiba ELMOZNINO	mercredi 8 juin 2022

10	Henry BENSIMON	jeudi 9 juin 2022
11	Refka AZZOUZ	vendredi 10 juin 2022
12	Alain BENHAMOU	samedi 11 juin 2022
12	Jean Claude ABENOUR	samedi 11 juin 2022
12	Georges BENAID	samedi 11 juin 2022
13	Edwige Deborah ALLOCHE	dimanche 12 juin 2022
14	Suzanne CHOURAQUI	lundi 13 juin 2022
15	Roger LEVY	mardi 14 juin 2022
16	Romy SZAC	mercredi 15 juin 2022
16	Albert NABET	mercredi 15 juin 2022
16	Bernard CHEKROUN	mercredi 15 juin 2022
16	Joseph Gilles HABIB	mercredi 15 juin 2022
17	Pèpo TCHENIO	jeudi 16 juin 2022
18	Solange REBOAH	vendredi 17 juin 2022
18	Myriam COHEN	vendredi 17 juin 2022
18	David ALVO	vendredi 17 juin 2022
19	Robert STUDIENT	samedi 18 juin 2022
20	Jacques RUTKOWSKI	dimanche 19 juin 2022
20	Marc BENYAMINE	dimanche 19 juin 2022

22	Victor AGI	mardi 21 juin 2022
22	Leon Yehouda MITRANI	mardi 21 juin 2022
22	Serge AMAR	mardi 21 juin 2022
23	Patrice BOCCARA	mercredi 22 juin 2022
23	Liliane ABITBOL	mercredi 22 juin 2022
24	Salomon COHEN	jeudi 23 juin 2022
24	Nina MAMOU	jeudi 23 juin 2022
25	Sarah BERHA	vendredi 24 juin 2022
25	Joffre ELBAZ	vendredi 24 juin 2022
25	Roland ZERBIB	vendredi 24 juin 2022
26	Chémaoune SEBBANE	samedi 25 juin 2022
26	Eliaou AMSLELEM	samedi 25 juin 2022
27	Albert BISMUTH	dimanche 26 juin 2022
28	Albert MAMOU	lundi 27 juin 2022
29	Prosper AMOUYAL	mardi 28 juin 2022
29	Esther BOUHANANE	mardi 28 juin 2022
30	Denise LIER	mercredi 29 juin 2022
30	Henri KARP	mercredi 29 juin 2022

17	Joseph MOUTAL	samedi 16 juillet 2022
17	Corinne MOUTAL	samedi 16 juillet 2022
19	FEREDJ Jada	lundi 18 juillet 2022
19	Annie NAKACHE	lundi 18 juillet 2022
19	Jean Raymond BEN ITAH	lundi 18 juillet 2022
19	Aaron DAHEN	lundi 18 juillet 2022
19	Nouara ATLAN	lundi 18 juillet 2022
21	Esther BENSOUSSAN	mercredi 20 juillet 2022
23	Moïse BETAN	vendredi 22 juillet 2022
23	Marcel SAPORTA	vendredi 22 juillet 2022
24	Samuel FRESCO	samedi 23 juillet 2022
24	Ginette HONORE	samedi 23 juillet 2022
24	Albert MOUKATEL	samedi 23 juillet 2022
27	Alfred HADJADJ	mardi 26 juillet 2022
28	Nissim Yaacov MOLHO	mercredi 27 juillet 2022
29	Léon MELKA	jeudi 28 juillet 2022
28	Elise MOUTAL	mercredi 27 juillet 2022

01	Fanny AKNIN	vendredi 29 juillet 2022
01	Abraham STUDIENT	vendredi 29 juillet 2022
02	Benjamin AGI	samedi 30 juillet 2022
02	Zéhira BETAN	samedi 30 juillet 2022
04	Jules DARMON	lundi 1 ^{er} août 2022
04	Dolly-Stella OURY	lundi 1 ^{er} août 2022
04	Joseph BETAN	lundi 1 ^{er} août 2022
05	Josephine SAYAC	mardi 2 août 2022
05	Raymond LEVY	mardi 2 août 2022
06	Judah Henri ZITOUN	mercredi 3 août 2022
07	Henri MAMAN	jeudi 4 août 2022
07	Nissim GABBAI	jeudi 4 août 2022
07	Rachel BITOUN	jeudi 4 août 2022
09	René Rahamim NAHON	samedi 6 août 2022
09	Marcel Abraham SELLEM	samedi 6 août 2022
09	Rosette ZAOUI	samedi 6 août 2022
10	Mathilde BENAMRAM	dimanche 7 août 2022
10	Annette GINSBURGER	dimanche 7 août 2022
10	Suzanne CORIAT	dimanche 7 août 2022
10	Serge FRESCO	dimanche 7 août 2022
11	Victoria CITTONE	lundi 8 août 2022
11	Mimi TAVERDET	lundi 8 août 2022
11	Yvonne BENHAMOU	lundi 8 août 2022
12	Colette Nahon	mardi 9 août 2022

22	André EMSALEM	vendredi 19 août 2022
22	Olga BENSOUSSAN	vendredi 19 août 2022
23	David DAHAN	samedi 20 août 2022
24	Albert SABAH	dimanche 21 août 2022
25	Claude NACACHE	lundi 22 août 2022
25	Denise FOUGEROL	lundi 22 août 2022
26	Haïem Elie ZAOUI	mardi 23 août 2022
26	Victoria DINAR	mardi 23 août 2022
27	Myriam SEBBANE	mercredi 24 août 2022
28	Raphael MSIKA	jeudi 25 août 2022
29	Joséphine BOURGUIZE	vendredi 26 août 2022
29	Lily SALEM	vendredi 26 août 2022
29	Isaac MORENO	vendredi 26 août 2022
29	Sarah MORENO	vendredi 26 août 2022
29	Judas-Léon MORENO	vendredi 26 août 2022
29	Paulette NEBBOUT	vendredi 26 août 2022
29	Jean Rodolphe TARNOWSKI	vendredi 26 août 2022
29	Marcel ATLAN	vendredi 26 août 2022
30	Mardoché GUENOUN	samedi 27 août 2022
30	Henri AZIZA	samedi 27 août 2022
30	Mardoché GUENOUN	samedi 27 août 2022
30	Gaston DRAY	samedi 27 août 2022



10 JUILLET
2022

בサ"ד

CUBE PARC DES EXPOSITIONS, À TROYES
ACTIVITÉS DE 11H À 23H, ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR
LE CONSISTOIRE CENTRAL DE FRANCE
ET LA MAISON RACHI DE TROYES

